

# Variété : la femme dans l'ancienne Egypte

Autor(en): **Hentsch, Bl.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 22

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249632>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fanés, ne l'oublions pas — que les femmes suisses, feraient mieux, ainsi que nous l'écrivait une professionnelle, de peindre moins, et dans bien des cas de ne pas peindre du tout ? Il est certain que, dans cette Exposition, aucun talent féminin ne s'impose ni ne s'affirme. Point d'œuvre capitale. Une honnête moyenne, qui parfois se hisse au-dessus du gros monceau, parfois s'abaisse à de fâcheux écarts. Peu de paysages, peu de scènes composées, beaucoup de portraits. Et ces derniers se contentent toujours de la surface du personnage, sans accuser suffisamment sa psychologie, sans pénétrer dans sa personnalité intime pour la faire revivre. Quelques natures mortes, dont l'intérêt nous échappe. Les femmes semblent réussir mieux dans le domaine des arts graphiques. Y aurait-il là des indications ?... Mais n'oublions pas que beaucoup de femmes suisses n'ont pas pu ou pas voulu exposer à Berne, et que, pour juger équitablement le peinture féminine suisse, il faudrait pouvoir passer directement du hall des Beaux-Arts au « Salon des refusés ».

J. GUEYBAUD.

## VARIÉTÉ

### La Femme dans l'ancienne Egypte

Ayant eu l'occasion d'entendre, au Caire, une conférence de Sir Gaston Maspéro sur *La condition de la femme dans les temps pharaoniques*, j'ai essayé de résumer cette charmante causerie pour les lecteurs de ce journal, pensant qu'ils seraient curieux de savoir quel rôle jouait la femme dans cette ancienne Egypte où, actuellement, elle occupe une place subalterne, passant sa vie enfermée dans le harem.

D'emblée, le conférencier a averti ses auditeurs qu'il n'avait pas la prétention de leur présenter, en une heure, une étude approfondie sur un sujet si vaste et si complexe ; à eux, s'il réussit à éveiller leur curiosité, à creuser davantage la question ; son ambition se borne à leur donner un aperçu sommaire et rapide des différences que l'on constate dans la position occupée par la femme durant une des plus longues périodes d'histoire connue dans un même pays.

L'origine de l'histoire des Egyptiens se perd dans la nuit des temps et les primitifs ont gardé leur secret sur l'idée qu'ils se faisaient de la famille. Ce n'est que sous la cinquième et la sixième dynastie que les monuments viennent fournir des lueurs sur l'état de la société égyptienne.

Les mastabas de Saqqarah et les Pyramides de Gizeh sont instructifs à cet égard car, comme l'on sait, les Egyptiens, grâce à leur conception de la vie d'outre-tombe, faisaient du tombeau une « maison d'éternité » où le mort retrouvait tout ce dont il avait besoin pour que son double continue à vivre d'une manière agréable. C'est donc toute la vie de l'ancienne Egypte qui ressuscite devant nous ; or, dans ces représentations, on voit la femme toujours au côté de son mari, traitée en égale, quelquefois en supérieure. Elle est près de lui quand il compte les têtes de son troupeau, près de lui aussi quand il reçoit les offrandes de ses serviteurs et souvent dans une pose affectueuse et confiante. Elle semble être la maîtresse de la maison, et la maison semble être à elle encore plus qu'à son mari. On pourrait comparer sa position à celle qu'occupait la femme dans certaines peuplades du Brésil que M. Maspéro a eu l'occasion d'observer il y a quelques années. L'homme, lorsqu'il revenait de la chasse, apportait son butin dans la hutte et le déposait aux pieds de son épouse qui, dès cet instant, en devenait propriétaire, pouvant en

disposer à sa guise et inviter ses amis et même son mari à le partager avec elle.

La femme a d'ailleurs aussi sa « maison d'éternité ». Pour les Egyptiens un problème se posait : afin que dans l'autre vie le mort fût heureux il lui fallait avoir avec lui tous les êtres qu'il avait aimés de son vivant ; or, comme un même individu peut être fils, époux, père, et qu'il lui est impossible de se trouver à trois endroits à la fois, on aurait été fort embarrassé si l'on n'avait pas tranché la difficulté en reproduisant à plusieurs reprises son image et en distribuant ces images dans les tombeaux où sa présence était nécessaire ; et c'est pourquoi la femme tout en ayant sa propre « maison d'éternité », où on la voit avec son mari et ses enfants, apparaissait soit en ronde bosse, soit en relief, dans la tombe de son époux, pour la plus grande joie de celui-ci.

En Egypte, comme dans beaucoup de peuples anciens, la société était composée de tribus, chacune provenant d'une même souche. Il était donc très important de conserver la « pureté du sang » et les degrés de parenté qui sont dans nos sociétés modernes un obstacle au mariage étaient au contraire la règle. Le mariage entre frère et sœur était le seul légal et même, comme plus proche est la parenté, plus pur le sang et que la polygamie compliquait souvent les familles d'alors, les mariages entre frère et sœur d'un même père et d'une même mère assuraient à leurs héritiers les premiers droits à la succession.

Il résultait de l'importance attachée à la pureté du sang en Egypte que le rôle de la femme pour la perpétuation de la race lui donnait une place privilégiée, et que dans les premiers temps la lignée était établie par les femmes. On disait tel ou tel fils d'une telle ou telle, et ce n'est que plus tard que le nom du père a été ajouté à celui de la mère.

On voit aussi dans l'histoire la fille d'un frère et d'une sœur d'un même père et d'une même mère ; monter sur le trône, à l'exclusion de frères dont les parents, quoique frère et sœur, n'étaient pas aussi rapprochés.

Il est arrivé aussi que Sési I a dû, à un certain moment, partager le pouvoir avec son fils Ramsès II, parce que la mère de Ramsès était d'un sang plus pur que la sienne. Officiellement même, le fils était plus grand que le père, officiellement seulement, car Sési I, homme très remarquable, a su maintenir son autorité et pourtant, déjà alors, la position indépendante de la femme et la liberté dont elle jouissait n'étaient plus ce qu'elle avait été autrefois. La femme commençait à vivre à part et même à être enfermée. Comme toujours, cette réclusion forcée avait développé chez elle l'esprit d'intrigue. Nous possédons le récit d'une conjuration tramée entre les femmes du roi et des gens du dehors sous Ramsès III, et nous y touchons du doigt le changement qui s'était produit, au moins dans les hautes classes, dans la position de la femme.

Les hommes ont leurs noms publiés et sont jugés au grand jour, tandis que les femmes sont condamnées et exécutées à huis-clos et gardent l'anonymat.

La polygamie était largement pratiquée. Ramsès II compte 200 enfants, ce qui comporte un nombre incalculable de femmes.

Pourtant on doit croire que la position de la femme ne s'est modifiée que très graduellement, au moins dans la basse classe et dans la bourgeoisie, car il existe encore de nombreux contrats de mariage de cette époque où les deux régimes sont en présence. Dans les uns, la femme déclare que lorsqu'elle aura assez de son mari, soit pour une raison soit pour une autre, elle le répudiera ; dans les autres, c'est l'homme qui s'arroge le droit de se débarrasser de sa femme dès qu'il en aura assez.

Hérodote, voyageant bien plus tard encore en Egypte,

## De-ci, De-là...

s'étonne de la grande liberté laissée aux femmes dans ce pays alors que la femme grecque reste confinée dans le gynécée. Dans un chapitre légèrement humoristique il montre l'Égyptienne allant au marché elle-même, visitant ses amies et menant une vie active au dehors, tandis que l'homme reste au logis, tissant ou filant.

Le Grec monogame gardait sa femme au logis, et ne vivaient librement que les femmes qu'on n'épousait pas.

Il s'est donc écoulé un temps assez long avant que la femme égyptienne ait été réduite à l'état de sujétion dont elle commence à peine à sortir.

Mais ce n'est pas tout de savoir la position que la femme occupait dans la société égyptienne, il est intéressant de se rendre compte quel était son caractère. Or ce caractère, il est difficile de le juger d'après les épitaphes trop souvent mensongères, car, dans ces élucubrations, l'éloge est de rigueur, aussi doit-on s'adresser à la littérature.

Il semble étrange, au premier abord, de parler de littérature égyptienne et cependant, quoique beaucoup de documents se soient perdus, il reste assez de papyrus pour fournir des renseignements précieux à l'historien.

Parmi les plus anciens se trouve un traité de morale écrit par un vieillard qui, déjà à cette époque reculée, déplore la corruption de la société à laquelle il appartient, parle de décadence, regrette le bon vieux temps et exhorte son fils à réagir contre les mœurs déplorables qui règnent partout.

Deux fois seulement ce pessimiste parle des femmes ; une fois en termes élogieux, une autre fois, il les traite de paquets de sottises dont il faut se méfier. Sans entrer dans plus de détails et en signalant seulement un magnifique panégyrique de la mère, cité par M. Maspéro, on peut dire que cette antithèse se retrouve dans toute la littérature égyptienne, aussi bien dans les romans que dans les dialogues comiques que l'on a retrouvés au-dessus de certaines stèles. Il faut donc croire, qu'alors comme maintenant, il y avait de bonnes et de mauvaises femmes, de bons et de mauvais ménages.

Le rôle des épouses dans la demeure familiale devait être celui de la bourgeoise de nos jours : assurer le confort de son mari et de ses enfants. Il y aurait long à dire sur le confort tel qu'il était compris alors par la maîtresse de maison la plus accomplie. On voit, par exemple, les membres d'une famille royale, à table, se passant des gigots qu'ils saisissent à pleines mains et mordent à même.

Le conférencier croit que les fleurs dont il est si souvent question dans les auteurs anciens et qui décoraient les tables et couronnaient les convives, étaient employées beaucoup plus pour dissimuler les odeurs que les aliments ainsi mangés dégageaient, que par besoin artistique.

A Rome, il existe un pavement en mosaïque représentant une salle de fêtes après un festin et les ossements jonchant le sol, les coupes renversées prouvent que les manières de la société antique, même dans la plus haute classe, n'avaient qu'une lointaine ressemblance avec celles pratiquées par les gens bien élevés du XX<sup>e</sup> siècle.

Pour terminer M. Maspéro nous a répété que la femme égyptienne, premièrement maîtresse de maison, traitée en égale par l'homme et quelquefois en supérieure quand elle était de sang plus noble que lui, s'est lentement, graduellement et par degrés imperceptibles, acheminée vers la sujétion. Le mouvement, accéléré à l'époque byzantine par l'influence grecque, a abouti avec Mahomet au régime de harem.

Bl. HENTSCH.

La Commission de la Presse de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses nous prie de reproduire le communiqué suivant, ce que nous faisons bien volontiers :

« *Les beaux-arts à l'Exposition nationale.* — De bien des côtés, le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses a été sollicité d'exprimer son regret de ce que, dans la division des beaux-arts à l'Exposition nationale, le sentiment moral et esthétique des visiteurs soit blessé profondément par la manière grossière dont y est représenté le corps humain, et tout particulièrement la corps féminin.

« On éprouve un chagrin véritable de ce que cette Exposition qui, plus que toute autre, est visitée par toutes les classes de la population, et en particulier par un nombre considérable de jeunes gens et d'écoliers, soit ainsi, pour beaucoup, un sujet de scandale.

« Ne serait-il pas possible, encore maintenant, d'organiser les choses de façon à donner satisfaction au sentiment de désapprobation qui s'est manifesté de tous côtés dans notre population, tout en permettant à ceux pour lesquels cette tendance artistique offre de l'intérêt de visiter les tableaux en question ?

« Une mesure semblable serait, nous n'en doutons pas, accueillie avec reconnaissance et permettrait à beaucoup de personnes de jouir sans arrière-pensée de notre belle Exposition nationale.

« Le Comité de l'Alliance N. S. F. S. »

\* \* \*

Deux femmes, Mrs. Alice Highland et Mary Klump, ont été élues conseillères municipales, lors des dernières élections dans l'Illinois. Rappelons qu'il y a juste une année que cet Etat a été « affranchi ». Et que de résultats déjà à enregistrer !

\* \* \*

Ce qu'il en coûte d'être suffragiste :

Dernièrement une abonnée de la revue *Le Droit des Femmes*, gérante d'un grand hôtel de la place Vendôme, à Paris, recevait son numéro, qui, par erreur, était porté au patron. Immédiatement, celui-ci fait appeler la malheureuse.

« Comment?... Vous êtes suffragette?... Que signifie cette *anarchie*?... »

La jeune femme risqua vainement une explication, et quatre jours plus tard, sans motif, sans indemnité, elle était renvoyée. Non toutefois sans qu'au préalable, le directeur, faisant allusion à l'épreuve organisée par *Le Journal*, lui eût demandé ironiquement si elle avait bien voté !

Sans commentaires !

\* \* \*

A noter que, dans la II<sup>e</sup> classe réelle du Collège de Genève, les trois premiers certificats ont été obtenus par des jeunes filles, qui distancent ainsi leurs camarades masculins.

Une réfutation par le fait, « qui a toujours raison », de l'argumentation antiféministe, basée sur l'infériorité intellectuelle de la femme.

\* \* \*

Les ouvrières bijoutières, polisseuses, chainistes, etc., de Genève se sont constituées en syndicat le 25 juin dernier. C'était nécessaire, leurs salaires laissant beaucoup à désirer, et allant en diminuant, à mesure que ceux des hommes montaient.

C'est, sauf erreur, le cinquième syndicat féminin à Genève.

\* \* \*

Il est bien tard pour parler du rapport qu'a présenté M. le prof. E. Choisy, à l'assemblée générale de l'Union nationale évangélique de Genève, sur les *Ministères féminins dans l'Eglise*.

M. Choisy ne va pas encore jusqu'à demander l'accession des femmes au pastorat, que nous réclamons, nous, de toutes nos forces. Mais, constatant la pénurie toujours plus grande de pasteurs et la multiplicité des tâches imposées à ceux-ci, il regrette que l'on ne fasse pas appel aux capacités inemployées d'un bon nombre de femmes et de jeunes filles, qui, après une sérieuse préparation professionnelle, pourraient rendre de grands services dans le diaconat, l'enseignement religieux et l'administration.

L'idée est intéressante, et nous espérons qu'elle sera étudiée.